



Wallonie



Esneux

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par RESIDENCE DU CHATEAU D'AVIONPUITS C/O CKGESTION SYNDIC (Monsieur Jérôme TIHANGE) demeurant Rue des Anges 27 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé Avionpuits, 2 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°396D, 396E, 396F.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'un carport existant** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- La pente de toiture est inférieure à 30° ;

**La demande implique la dérogation suivante au plan de secteur:**

- Travaux non conforme à la destination de la zone au plan de secteur (Zone de Parc)

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé[s] à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine

La demande permet les travaux suivants :

- *la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code wallon du Patrimoine;*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**
- 

**L'enquête publique est ouverte le 07 mars 2024 et clôturée le 21 mars 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-008 RESIDENCE DU CHATEAU D'AVIONPUITS C/O CKGESTION SYNDIC (Monsieur Jérôme TIHANGE).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 21 mars 2024 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous. L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.